

Version actuelle: 6.0.0, établi le: 02.10.2023 Version remplacée: 5.0.0, établi le: 23.06.2022 Région: FR

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

edding refill ink whiteboard marker (bleu) BTK25 inclus dans: edding 660, edding 663

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Encre destinée à l'utilisation dans des feutres

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

edding International GmbH Bookkoppel 7

D-22926 Ahrensburg

N° de téléphone +49 (0) 41 02 / 80 8-0

Service émetteur / téléphone

+49 (0)4102 - 808-0

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

sdb info@umco.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+33 (0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Eye Irrit. 2; H319 Flam. Liq. 2; H225

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Pictogrammes de danger





SGH02

SGH0

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P101

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Fiche de données de sécurité CE



Nom commercial: edding refill ink whiteboard marker (bleu) BTK25 inclus dans: edding 660, edding

Version actuelle: 6.0.0, établi le: 02.10.2023 Version remplacée: 5.0.0, établi le: 23.06.2022 Région: FR

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de

toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser de l'eau, un produit extincteur a sec, de la mousse ou du CO2

pour l'extinction.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation conformément à la réglementation

locale et nationale.

2.3 Autres dangers

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges

Composants dangereux

N°	Dénomination de la	a substance	Indications complémentaires	
	N° CAS / CE /	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration	%
	Index / REACH			
1	éthanol			
	64-17-5	Flam. Liq. 2; H225	< 75,00	% en
	200-578-6	Eye Irrit. 2; H319		poids
	603-002-00-5			
	01-2119457610-43			
2	propane-2-ol			
	67-63-0	Eye Irrit. 2; H319	10,00	% en
	200-661-7	Flam. Liq. 2; H225		poids
	603-117-00-0	STOT SE 3; H336		
	01-2119457558-			
	25-0085			

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
1	-	Eye Irrit. 2; H319: C >= 50%	-	-

3.3 Autres informations

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité font référence à l'encre contenue dans le produit (marqueur).

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin. Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau.

Après inhalation

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit. Assurer un apport d'air frais.

Après contact cutané

Laver avec beaucoup d'eau.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Traitement chez un ophtalmologiste.

Après ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement le médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.

Fiche de données de sécurité CE



Nom commercial: edding refill ink whiteboard marker (bleu) BTK25 inclus dans: edding 660, edding

Version actuelle: 6.0.0, établi le: 02.10.2023 Version remplacée: 5.0.0, établi le: 23.06.2022 Région: FR

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié

Mousse stable aux alcools; Extincteur à poudre; Dioxyde de carbone; Eau pulvérisée

Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Dioxyde de carbone (CO2); Monoxyde de carbone (CO)

5.3 Conseils aux pompiers

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau. Utiliser un appareil respiratoire autonome. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. Porter un vêtement de protection.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements. Veiller à assurer une aération suffisante. Tenir à l'écart des sources d'ignition.

Pour les secouristes

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle - cf. rubrique 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des contenants appropriés.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail. En cas de dépassement des valeurs limite au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Minimiser les risques dus à la manipulation du produit par des mesures de sécurité et de prévention appropriées. Les processus (mode opératoire) doivent être conçu de façon à empêcher la libération de matières dangereuses ou un contact avec la peau.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ne pas inhaler les vapeurs. Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver à l'ecart de toute source d'ignition et de chaleur. Utiliser des appareils et des armatures antidéflagrants et des outils ne provoquant pas d'étincelles.



Version actuelle: 6.0.0, établi le: 02.10.2023 Version remplacée: 5.0.0, établi le: 23.06.2022 Région: FR

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Toujours conserver le produit dans des recipients d'un matériau identique à celui d'origine.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker en commun avec: Métal alcalin; Métaux alcalino-terreux. Agents oxydants; Acides

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites sur les lieux de travail

N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE	
1	éthanol	64-17-5		200-578-6	
	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agen	ts chimiques	en France		
	Alcool éthylique				
	VLE (courte durée)	9500	mg/m³	5000	ppm
	VLE (8h)	1900	mg/m³	1000	ppm
2	propane-2-ol	67-63-0		200-661-7	
	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agen	ts chimiques	en France		
	Alcool isopropylique				
	VLE (courte durée)	980	mg/m³	400	ppm

Valeurs DNEL, DMEL et PNEC

valeurs DNEL (travailleurs)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / C	E
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	éthanol			64-17-5	
				200-578-6	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	8238	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	380	mg/m³
2	propane-2-ol			67-63-0	
				200-661-7	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	888	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	500	mg/m³

valeurs DNEL (consommateur)

	Valouro Briez (concommutour)				
N°	Dénomination de la substance		N° CAS / 0	CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	éthanol			64-17-5	
				200-578-6	
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	114	mg/m³
2	propane-2-ol			67-63-0	
				200-661-7	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	26	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	319	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	89	mg/m³

valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE
	compartiment écologique	Туре	Valeur
1	éthanol		64-17-5
			200-578-6



Version actuelle: 6.0.0, établi le: 02.10.2023 Version remplacée: 5.0.0, établi le: 23.06.2022 Région: FR

	Eau	eau douce	0,96	ma/l
				mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	2,75	mg/L
	Eau	eau marine	0,79	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	3,6	mg/kg poids
				sec
	Eau	eau marine sédiment	2,9	mg/L
	sol	-	0,63	mg/kg poids
				sec
	station d'épuration des eaux résiduaires	-	580	mg/L
	(STP)			· ·
	empoisonnement secondaire	-	0,38	g/kg
	concerne : aliments			
2	propane-2-ol		67-63-0	
			200-661-7	
	Eau	eau douce	140,9	mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	140,9	mg/L
	Eau	eau marine	140,9	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	552	mg/L
	Eau	eau marine sédiment	552	mg/L
	sol	-	28	mg/kg
	station d'épuration des eaux résiduaires	-	2251	mg/L
	(STP)			-
	empoisonnement secondaire	-	160	mg/kg

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Donnée non disponible.

Equipement de protection individuelle

Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation d'aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées.

Filte respirateur

Protection des yeux / du visage

Lunettes avec protection latérale (EN 166)

Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection. Matériau approprié butyl-caoutchouc

mm

Epaisseur du matériel 0,5

Divers

Vêtements de travail couramment utilisés pour les travaux chimiques.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat u agregation	
liquide	-
Etat	
liquide	-



Version actuelle: 6.0.0, établi le: 02.10.2023 Version remplacée: 5.0.0, établi le: 23.06.2022 Région: FR

Couleur				
bleu				
Odeur				
odeur d'alcool				
pH				
Valeur	7	- 10		
Concentration Source	Fabricant	100	%	
	•			
Point d'ébullition / intervalle d'ébullit	tion			
Valeur	040.04.47.5	78,3	°C	
Substance de référence Source	CAS 64-17-5 Fabricant			
	•			
Point de fusion/point de congélation Donnée non disponible.				
•				
Température de décomposition				
Donnée non disponible.				
Point d'éclair				
Donnée non disponible.				
Température d'inflammation				
Donnée non disponible.				
Inflammabilité				
Donnée non disponible.				
Limites inférieure d'explosion				
Donnée non disponible.				
Limites supérieure d'explosion				
Donnée non disponible.				
Pression de vapeur				
Donnée non disponible.				
Densité de vapeur relative				
Donnée non disponible.				
•				
Densité relative Donnée non disponible.				
•				
Densité Valeur		0,83	g/cm³	
Température de référence		0,83 20	°C	
Source	Fabricant			
Solubilité dans l'eau				
Source	Fabricant			
Remarque/s	miscible			
Solubilité				
Donnée non disponible.				
Coefficient de partage n-octanol/eau	(

	•					
Coe	fficient de partage n-octanol/eau (valeur	r log)				
N°	Dénomination de la substance		N° CAS		N° CE	
1	éthanol		64-17-5		200-578-6	
log I	Pow			-0,35		
Tem	pérature de référence			24	°C	
cond	cerne	pH 7,4				
Métl	hode	OCDE 107				
Sou	rce	ECHA				
2	propane-2-ol		67-63-0		200-661-7	
log I	Pow			0,05		



Version actuelle: 6.0.0, établi le: 02.10.2023 Version remplacée: 5.0.0, établi le: 23.06.2022 Région: FR

Température de référence		25	°C
Source	ECHA		

Viscosité cinématique				
Valeur	4	-	10	mm²/s
Source	Fabricant			

Caractéristiques des particules

Donnée non disponible.

9.2 Autres informations

Autres informations	
Donnée non disponible.	

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Donnée non disponible.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Au contact avec l'air, les vapeurs peuvent former un mélange explosif.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes nues et autres sources d'ignition. Protéger du rayonnement solaire.

10.5 Matières incompatibles

Métal alcalin; Métaux alcalino-terreux. Agents d'oxydation; Acides

10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie: voir rubrique 5.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité orale aiguë			
N° Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE
1 éthanol	64-17-5		200-578-6
DL50		10470	mg/kg de poids corporel
Espèces concerne Méthode Source Evaluation/Classement	rat Éthanol à 95% dans l'eau. OCDE 401 ECHA Compte tenu des données d ne sont pas remplis.	isponibles, le:	s critères de classification
2 propane-2-ol	67-63-0		200-661-7
DL50		5840	mg/kg de poids corporel
Espèces Méthode Source Evaluation/Classement	rat OCDE 401 ECHA Compte tenu des données d ne sont pas remplis.	isponibles, le:	s critères de classification

Toxicité dermale aiguë	
Donnée non disponible.	

Tox	Toxicité aiguë par inhalation			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	
1	éthanol	64-17-5	200-578-6	



Version actuelle: 6.0.0, établi le: 02.10.2023 Version remplacée: 5.0.0, établi le: 23.06.2022 Région: FR

CL50		124,7	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Vapeur		
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 403		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification		
	ne sont pas remplis.		
2 propane-2-ol	67-63-0		200-661-7
CL50	>	10000	ppmV
Durée d'exposition		6	h
Etat d'agrégation	Vapeur		
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 403		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification		
	ne sont pas remplis.		

Cor	rosion cutanée/irritation cutanée		
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	éthanol	64-17-5	200-578-6
Esp	èces	lapin	
Mét	hode	OCDE 404	
Sou	rce	ECHA	
Évaluation		Non irritant	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification	
		ne sont pas remplis.	
2	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7
Esp	èces	lapin	
Source		ECHA	
Évaluation		Non irritant	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification	
		ne sont pas remplis.	

Lés	ions oculaires graves/irritation oculai	re			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE		
1	éthanol	64-17-5	200-578-6		
Esp	èces	lapin			
Mét	hode	OCDE 405			
Sou	ırce	ECHA			
Éva	luation	irritant			
Evaluation/Classement		Compte tenu des données dis	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification		
		sont remplis.	•		
2	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7		
Esp	èces	lapin			
Mét	hode	OCDE 405			
Sou	ırce	ECHA			
Éva	luation	irritant			
Evaluation/Classement Compte tenu des données disponibles, les critères de classificant remplis.		ponibles, les critères de classification			

Sen	Sensibilisation respiratoire ou cutanée				
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE		
1	éthanol	64-17-5	200-578-6		
Voie	d'exposition	Voies respiratoires			
Soul	ce	ECHA			
Éval	uation	non sensibilisant			
Evaluation/Classement Compte tenu des données disponibles, les critères de classif		s critères de classification			
ne sont pas remplis.					
Voie	d'exposition	Peau			
Espé	spèces souris				
_	Source ECHA				
Éval	uation	non sensibilisant			



Version actuelle: 6.0.0, établi le: 02.10.2023 Version remplacée: 5.0.0, établi le: 23.06.2022 Région: FR

Eva	luation/Classement	Compte tenu des données dispone sont pas remplis.	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
2	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7	
Voie	e d'exposition	Peau		
Esp	pèces	cobaye		
Mét	hode	OCDE 406		
Sou	ırce	e ECHA		
Évaluation non sensibilisant				
Eva	luation/Classement Compte tenu des données disponibles, les critères de classifica ne sont pas remplis.		onibles, les critères de classification	

Mut	Mutagénicité sur les cellules germinales			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	
1	éthanol	64-17-5	200-578-6	
Тур	e d'examen	étude de mutation génique in vitro	sur des bactéries	
Esp	èces	Salmonella typhimurium		
Mét	hode	OECD 471		
Sou	ırce	ECHA		
Eva	lluation/Classement	Compte tenu des données disponi	bles, les critères de classification	
		ne sont pas remplis.		
Тур	e d'examen	étude in vitro de mutation génique	sur cellules de mammifères	
Esp	èces	Cellules de lymphome de souris		
Mét	hode	OECD 476		
Sou	ırce	ECHA		
Eva	luation/Classement	Compte tenu des données disponi	bles, les critères de classification	
		ne sont pas remplis.		
Тур	e d'examen	Génotoxicité in vivo		
Esp	èces	souris		
Mét	hode	OECD 478		
Sou	ırce	ECHA		
Eva	luation/Classement	Compte tenu des données disponi	bles, les critères de classification	
		ne sont pas remplis.		
2	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7	
Sou	ırce	ECHA		
Eva	luation/Classement	Compte tenu des données disponi	bles, les critères de classification	
	ne sont pas remplis.			

Toxicité pour la reproduction			
N° Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	
1 éthanol	64-17-5	200-578-6	
Voie d'exposition	orale		
NOAEL			
Type d'examen	Etude sur 2 générations		
Espèces	souris		
Méthode	OECD 416		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement Compte tenu des données disponibles, les critères de classific		ibles, les critères de classification	
	ne sont pas remplis.		
Voie d'exposition	par inhalation		
NOAEL	>= 200)00 ppm	
Type d'examen	Étude de toxicité pour le développ	pement prénatal	
Espèces	rat	rat	
Méthode	OECD 414		
Source ECHA			
Evaluation/Classement	Compte tenu des données dispon	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification	
	ne sont pas remplis.		

Can	Cancérogénicité				
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE		
1	éthanol	64-17-5	200-578-6		
Sou	Source ECHA				
Evaluation/Classement Compte tenu des données disponibles, les critères de classific ne sont pas remplis.		bles, les critères de classification			



Version actuelle: 6.0.0, établi le: 02.10.2023 Version remplacée: 5.0.0, établi le: 23.06.2022 Région: FR

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique Donnée non disponible.

Tox	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée					
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE			
1	éthanol	64-17-5	200-578-6			
Voie	d'exposition	orale				
Dure	ée d'exposition	14	semaines			
Esp	èces	rat				
Orga	ane cible	reins				
Métl	node	OECD 408				
Sou	rce	ECHA				
Eva	uation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification				
		ne sont pas remplis.				
2	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7			
Voie	d'exposition	par inhalation				
Sou	rce	ECHA				
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification				
		ne sont pas remplis.				

Danger par aspiration
Donnée non disponible.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxi	cité sur les poissons (aigüe)				
N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE	
1	éthanol	64-17-5		200-578-6	
CL5	0		14200	mg/l	
Duré	ée d'exposition		96	h	
		Pimephales promelas			
Méth	node	EPA			
Soul	rce	ECHA			
2	propane-2-ol	67-63-0		200-661-7	
CL5	0		9640	mg/l	
Duré	ée d'exposition		96	h	
Espèces		Pimephales promelas			
Méthode		OCDE 203			
Soul	rce	ECHA			

Toxicité sur les poissons (chronique) Donnée non disponible.

Toxi	cité pour les daphnies (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE
1	éthanol	64-17-5		200-578-6
CE5	0		5012	mg/l
Duré	e d'exposition		48	h
Espèces		Ceriodaphnia dubia		
Méth	node	ASTM Standard E 729-80		
Source		ECHA		
2 propane-2-ol		67-63-0		200-661-7
CE5	0	>	10000	mg/l
Durée d'exposition			24	h



Version actuelle: 6.0.0, établi le: 02.10.2023 Version remplacée: 5.0.0, établi le: 23.06.2022 Région: FR

Espèces	Daphnia magna
Méthode	OCDE 202
Source	ECHA

Toxicité pour les daphnies (chronique)							
N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE			
1	éthanol	64-17-5		200-578-6			
NOE	EC		9,6	mg/l			
Durée d'exposition			9	jour(s)			
Espèces		Daphnia magna					
Source		ECHA					

Toxi	Toxicité pour les algues (aigüe)							
N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE				
1	éthanol	64-17-5		200-578-6				
CE5	0		275	mg/l				
Duré	ée d'exposition		72	h				
Espèces		Chlorella vulgaris						
Méthode		OCDE 201						
Source		ECHA						

Toxicité pour les algues (chronique)	
Donnée non disponible.	

Toxicité sur bactéries	
Donnée non disponible.	

12.2 Persistance et dégradabilité

	orolotarioo ot aogradabilito				
Biod	dégradabilité				
N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE	
1	éthanol	64-17-5		200-578-6	
Туре		biodégradabilité aérobie			
Vale	ur	env.	84	%	
Duré	ée		20	jour(s)	
Source		ECHA			
Éval	uation	facilement biodégradable			
2	propane-2-ol	67-63-0		200-661-7	
Туре		BOD/COD			
Vale	ur		53	%	
Duré	ée		5	jour(s)	
Soul	rce	ECHA			
Éval	uation	facilement biodégradable			

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur	log)				
N° Dénomination de la substance		N° CAS		N° CE	
1 éthanol		64-17-5		200-578-6	
log Pow			-0,35		
Température de référence			24	°C	
concerne	pH 7,4				
Méthode	OCDE 107				
Source	ECHA				
2 propane-2-ol		67-63-0		200-661-7	
log Pow			0,05		
Température de référence			25	°C	
Source	ECHA				

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Donnée non disponible.

Fiche de données de sécurité CE



Nom commercial: edding refill ink whiteboard marker (bleu) BTK25 inclus dans: edding 660, edding

Version actuelle: 6.0.0, établi le: 02.10.2023 Version remplacée: 5.0.0, établi le: 23.06.2022 Région: FR

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Transport ADR/RID/ADN

Classe 3
Code de classification F1
Groupe d'emballage II
N° d'identification de danger 33
Numéro ONU UN1993

Nom technique LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.

Sources de danger éthanol
Disposition spéciale 640 640C
Code de restriction en tunnels
Étiquette 3

14.2 Transport IMDG

Classe 3 Groupe d'emballage II Numéro ONU UN1993

Nom et description FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.

Sources de danger ethanol EmS F-E, S-E Étiquettes 3

14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Classe 3 Groupe d'emballage II Numéro ONU UN1993

Nom et description Flammable liquid, n.o.s.

Sources de danger ethanol Étiquettes 3

14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation



Version actuelle: 6.0.0, établi le: 02.10.2023 Version remplacée: 5.0.0, établi le: 23.06.2022

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements UE

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournissseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants., le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement RÈACH (CE) 1907/2006

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES **ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX**

Le produit est soumises à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006

le produit contient le(s) suivant(es) substances, auxquelles s'applique l' annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006. Dénomination de la substance N° CE N° CAS 67-63-0 200-661-7 propane-2-ol 75

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses Le produit est soumis à l'annexe I, partie 1, catégorie de danger : P₅b

Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur. Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur. Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections). Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie guant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 19367